

Affaires, mercredi 28 novembre 2007, p. 42

## **La technologie de Conporec en Australie**

Fournier, Lise

Perth, une municipalité d'Australie située de l'autre côté de la planète, a choisi une technologie québécoise pour traiter les 365 000 tonnes de déchets que produisent annuellement ses 500 000 habitants. Conporec a fait la barbe aux firmes françaises, allemandes et espagnoles avec ce projet d'usine de tri-compostage évalué à 60 millions \$, dont 3,6 millions \$ iront directement à l'entreprise québécoise qui fournira sa technologie brevetée, les plans de la future usine et des services d'ingénierie.

Hier en conférence de presse, le président de Conporec, Jean Beaudoin, a précisé que la majeure partie du contrat serait réalisée par l'équipe d'ingénieurs de Québec. "Au cours des 19 prochains mois, a-t-il dit, nous aurons à travailler en étroite collaboration avec le gestionnaire du projet Bio-Vision 2020 qui assure le financement, la construction et l'exploitation de l'usine durant 20 ans. Nos ingénieurs se rendront sur place afin de superviser les travaux et pour procéder au démarrage de l'usine."

Conporec est née en 1991 pour répondre à une problématique des élus de la MRC du Bas-Richelieu qui ne savaient plus de quelle façon disposer des déchets de huit municipalités. Le site d'enfouissement qui était arrivé à maturité et le débat du "pas dans ma cour" qui faisait rage ont amené des gens d'affaires à développer une technologie de pointe liée au compostage. L'objectif : transformer le contenu organique du sac vert en compost pour qu'il reste un minimum de résidus à enfouir. Une usine pilote a été construite à Sorel qui, aujourd'hui, recycle 75 % du contenu du bac ménager grâce à un bioréacteur. Le compost est ensuite écoulé en vrac auprès des agriculteurs, des horticulteurs et des paysagistes.

Jusqu'ici Conporec a exporté sa technologie à Delaware dans l'État de New York, à Tournant-sur-Brie près de Paris où une usine de tricompostage est d'ailleurs en construction et à Perth en Australie.

Est-ce que ce procédé pourrait s'appliquer aux MRC et villes du Québec? Là-dessus Jean Beaudoin est affirmatif. "Le tri-compostage, dit-il, peut être une des solutions envisagées par les municipalités qui devront soumettre en 2008 leur plan de gestion des matières résiduelles au gouvernement. Par exemple, l'usine qui sera construite à Mindarie, une banlieue de Perth en Australie est conçue pour une ville de la taille de Québec, précise-t-il. Et l'avantage du tri-compostage, ajoute M. Beaudoin, c'est qu'il permet d'étirer la durée de vie des sites d'enfouissement et de réduire l'activité des incinérateurs pour les villes

qui en possèdent. Pour lui, les plus grands bénéfices du tri-compostage sont d'être simples pour le citoyen et d'engendrer une performance environnementale immédiate.

"Notre message est clair, ajoute M. Beaudoin. Il y a une *gang* du Québec qui a développé une technologie actuellement exportée dans le monde et qui pourrait très bien servir dans nos municipalités."

**Catégorie :** Économie

**Sujet(s) uniforme(s) :** Recyclage et récupération; Industries de l'environnement

**Taille :** Moyen, 359 mots

© 2007 *Le Soleil*. Tous droits réservés.